

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

| | | | |
|---|-----------------------------|---|--|
| Nom de l'exploitant CPE Les Poussins Ltée | Numéro de permis 2019650 | Date d'inspection Le 19 septembre 2024 | |
| Nom de l'établissement CPE Les Poussins | | Numéro de téléphone (506) 253-9075 | |
| Adresse 523 rue Principale Clair NB E7A 2G8 | | | |
| Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Geneviève Abud | | Titre du poste Inspecteur/Inspectrice | |

| Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives | Règlement | Date limite pour être conforme | Date d'attestation de la conformité |
|---|-----------|--------------------------------|-------------------------------------|
| 31(4) L'exploitant veille à ce que l'aire de jeu extérieure de l'établissement agréé : b) soit recouverte de plus d'une matière afin de permettre différents types d'activités. | 31(4)(b) | 09 oct. 2024 | |
| Commentaires : Le coin de jeux extérieur pour les bébés devra avoir différentes matières afin de permettre différents types d'activités. Par exemple des bacs sensoriels, un tapis, des bacs de terre, d'eau, copeaux, etc. | | | |

| |
|---|
| <p>Commentaires généraux</p> <p>Inspection de renouvellement fait le 19 septembre 2024. La garderie rencontre les exigences de la Loi sur les services à la petite enfance concernant le ratio. Lors de ma visite, les enfants mangent la collation, font différentes activités de lecture, yoga et jeux libres. J'observe aussi des périodes de jeux extérieur pour chaque groupe. Des changements ont été fait dans le parc des 2-5 ans. Le groupe d'après-classe arrive plus tard en p.m. vers 14h35. Ceux-ci mangent joue à l'extérieur et vont prendre leur collation.</p> |
|---|

original signé par
Geneviève Abud

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 19 septembre 2024

Date

original signé par
Nathalie Ward

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 19 septembre 2024

Date